

MAIRIE DE SAINT-HILAIRE-DES-LOGES
Département de la Vendée
Arrondissement de Fontenay-le-Comte

COMPTE ADMINISTRATIF 2018
PRESENTATION BREVE & SYNTHETIQUE DES INFORMATIONS FINANCIERES

En application de l'article L.2313-1 du CGCT

1 – Eléments de contexte :

La commune de St-Hilaire-des-Loges, ancien chef-lieu de canton situé dans le sud-est vendéen, est peuplée de 2 013 habitants (INSEE) au 1^{er} janvier 2019. La barre symbolique des 2 000 habitants a été atteinte en 2014.

La commune se caractérise par son étendue géographique, avec une superficie de 3 520 hectares, mais également par un important réseau de voirie communale (62,751 km).

Son Conseil Municipal, élu en février 2018, est composé de 19 Conseillers Municipaux.

Le Maire, Mme Elisabeth LEBON, délègue une partie de ses fonctions à 5 adjoints et 3 conseillers municipaux.

2 – L'exécution du compte administratif 2018 :

a) Le budget de la commune se compose d'un budget principal et de 3 budgets annexes :

- Actions économiques pour la gestion des bâtiments communaux à vocation commerciale (tabac-presse, charcuterie et supérette) ➤ Résultat 2018 du budget : excédent de 2 347,66 €.

- Assainissement pour la gestion du service public d'assainissement collectif (*délégué à la SAUR par affermage pour la période 2011-2022*) ➤ Résultat 2018 du budget : excédent de 7 271,82 €.

- Lotissement pour la viabilisation et la commercialisation des parcelles du lotissement communal des Prés St Martin ➤ Résultat 2018 du budget : déficit de 1 234,66 €.

- Le compte administratif 2018 du budget principal présente un résultat excédentaire de 161 901,24 €.

➤ Le **résultat consolidé** de l'exercice 2018 est donc excédentaire de **170 286,06 €**.

b) Les principales dépenses d'investissement de l'année 2018 sont :

- réhabilitation de la mairie :	774 172,30 €
- travaux de voirie :	35 669,63 €
- remplacement de 2 véhicules des services techniques :	27 766,52 €
- réalisation d'un trésor d'église :	17 570,40 €

c) Les principales ressources mobilisées en 2018 sont :

↳ Pour le fonctionnement :

- le produit des impôts et taxes :	759 095,40 €
- les dotations et participations :	706 634,45 €
- les produits des différents services :	132 753,90 €

↳ Pour l'investissement :

- les subventions perçues pour les travaux de la mairie :	348 439,00 €
- l'emprunt signé fin 2017 et encaissé début 2018 :	108 000,00 €
- le FCTVA sur les travaux réalisés en 2017 :	83 249,64 €
- autres subventions :	50 538,60 €

3 – Quelques indicateurs et ratios :

a) évolution des dépenses réelles de fonctionnement entre le CA 2017 et le CA 2018 : - 8,43 %

b) évolution des recettes réelles de fonctionnement entre le CA 2017 et le CA 2018 : + 1,56 %

c) part des charges de personnel par rapport aux charges de fonctionnement : 47,96 %

d) capacité d'autofinancement : 482 216 €

Elle représente ce qui reste à la collectivité une fois qu'elle a payé et encaissé l'ensemble des charges et des produits de fonctionnement réels (indépendamment des plus ou moins-values de cession).

e) niveau d'endettement de la collectivité :

Encours de la dette au 31.12.2018 ⇒ 1 668 771,41 € soit 830 € / habitant.

f) capacité de désendettement de la commune au 31.12.2018 (e / d) : 3,46 années

Ce ratio exprime le nombre d'années théoriques qu'il faudrait pour que la commune rembourse l'intégralité de sa dette si elle y consacrait la totalité de son autofinancement disponible. Exprimé en nombre d'années, ce ratio est une mesure de la solvabilité financière des collectivités locales.

g) niveau des taux d'imposition (inchangés depuis 2003) :

Taxe d'habitation : 25,61 %

Taxe foncière (bâti) : 20,85 %

Taxe foncière (non bâti) : 54,95 %

Produit encaissé pour l'année 2018 : 691 098 € (*hors allocations compensatrices*)

4 – Effectifs de la collectivité :

Au 31 décembre 2018, la commune emploie :

16 agents titulaires (*13,96 Equivalents Temps Plein*) (1 cat. A / 1 cat. B / 14 cat. C),

4 agents contractuels, tous en emploi aidé (*1 emploi avenir et 3 CAE*).

Fait à ST HILAIRE DES LOGES, le
Le maire, Mme Elisabeth LEBON